

AGENDA



AGENDA PRÉVISIONNEL 2017 DES ÉVÉNEMENTS

27 FÉVRIER - 12 MARS
MARS

Semaine "Le sel, n'en abusons pas."
Rappel de la campagne de lutte contre les IST

1^{ER} MARS - 30 AVRIL
AVRIL

POD 2017
Campagne d'information et de sensibilisation sur le sucre

31 MAI

Journée mondiale sans tabac "Envie d'arrêter de fumer"

SEPTEMBRE

Semaine de la lutte contre la toxicomanie
E'attitude : no drugs pour les jeunes

OCTOBRE

Octobre rose (cancer du sein)
Campagne de vaccination contre la grippe saisonnière

NOVEMBRE

Campagne de lutte contre les maladies de surcharge.
E'attitude : promotion de saines habitudes de vie

1^{ER} DÉCEMBRE

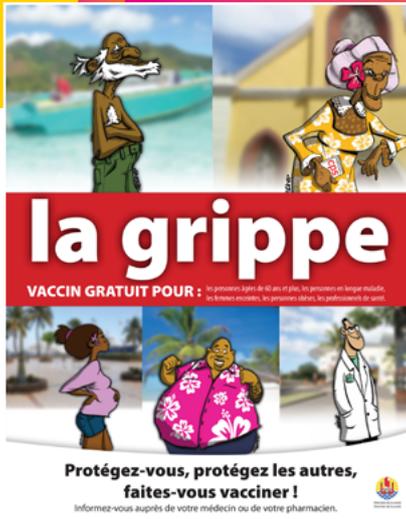
Journée mondiale de la lutte contre le sida
Campagne de lutte contre le sida et les IST



Dans ce numéro :

- Agenda des événements santé 2017 1
- La grippe 2
- La leptospirose et les arboviroses 3
- Entreprises Actives et photolangage 4





LA GRIPPE : UN PROBLÈME DE SANTÉ PUBLIQUE

La grippe est un virus qui circule dans le monde entier et qui mute chaque année. En règle générale, une nouvelle souche provient d'Asie avant d'arriver en Europe. "La Réunion est touchée par l'épidémie avant la France, car l'épidémie est décalée dans l'hémisphère Sud. Cependant la Polynésie est concernée par le virus quasiment en même temps que la France avec un retard d'un à deux mois. Cela nous permet de voir ce qu'il se passe en France et de réagir en conséquence", explique le Docteur Marine Giard de la Direction de la Santé. A partir du début de l'épidémie, la grippe dure une dizaine de semaines avec un pic de 3 à 4 semaines.

L'ÉPIDÉMIE DE GRIPPE EN FRANCE

La grippe touche environ 2,5 millions de français par an. L'épidémie a commencé en début décembre 2016 avec un pic de cas constatés fin janvier 2017. Près de 800 cas graves ont été déclarés essentiellement chez les personnes âgées de plus de 65 ans. "L'observation de l'épidémie 2016/2017 en France nous amène à recommander d'autant plus la vaccination des personnes âgées en Polynésie !". Plusieurs virus circulent et le virus majoritaire en 2016-2017 est de type A : le A (H3N2).

La grippe est une maladie potentiellement mortelle pour les personnes à risque : personnes âgées, patients atteints de maladies cardiaques ou pulmonaires chroniques, personnes immunodéprimées, diabétiques ou les personnes souffrant de certaines pathologies neurologiques, rénales ou hépatiques.

IL EXISTE UN VACCIN CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE

La Direction de la santé organise chaque année la campagne de vaccination pour les personnes à risque : 17 000 vaccins commandés pour 2016/2017. Ils ont été distribués dans tous les archipels, dans les secteurs privé et public : Centre Hospitalier de la Polynésie française, 96 structures de la Direction de la Santé et 45 officines de pharmacie, 105 médecins libéraux et 5 établissements de soin privés.

La campagne de communication lancée le 31 octobre a diffusé le message suivant : **Protégez-vous, protégez les autres, faites-vous vacciner !**

La vaccination est gratuite pour les personnes de plus de 60 ans, les personnes en longue maladie, les femmes enceintes, les personnes obèses (IMC>40), les professionnels de santé... La vaccination est conseillée à tous : le vaccin coûte 1 300 Fcfp et il faut ajouter le coût de la consultation. Pour les femmes enceintes, leur vaccination protège bébé à la naissance.

SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

La grippe se transmet par les gouttelettes de salive auxquelles les personnes sont exposées par la toux ou en se parlant à moins d'un mètre, ou encore par contact direct ou indirect. "Un virus posé sur une surface survit quelques heures et il suffit qu'une personne non infectée entre en contact avec cette surface et qu'elle porte la main à sa bouche pour qu'elle soit contaminée", précise le Docteur Marine Giard.

En dehors de la vaccination, en période de circulation de virus, les gestes pour se protéger sont les suivants :

- se laver les mains fréquemment ;
- quand on est malade, tousser dans sa main ou dans sa manche et se laver les mains juste après ;
- se moucher dans des mouchoirs à usage unique et les jeter à la poubelle, et se laver les mains ensuite ;
- ne pas s'approcher de trop près des personnes malades.

LA DENGUE DE TYPE 2 : LA POLYNÉSIE EST EXPOSÉE

Il existe 4 types de dengue, 4 virus qui n'immunisent pas les uns contre les autres. La dengue de type 1 circule depuis longtemps en Polynésie avec des épidémies en 2001, en 2006 et en 2013. La dengue 4 a causé une épidémie en 2009.

Depuis fin 2016, des pays de la zone Pacifique comme les Vanuatu ou les Salomon connaissent une épidémie de dengue 2. Les autorités sanitaires de Nouvelle Calédonie sont en alerte. La Polynésie, avec une liaison aérienne hebdomadaire Papeete/Nouméa, sera encore plus exposée si la dengue 2 s'implante en Nouvelle Calédonie. "L'arrivée dans le Pays d'une dengue d'un nouveau type ou d'une autre arbovirose a lieu quand des personnes contractant la maladie dans un autre pays et (re)viennent au Pays pendant la phase de virémie (pendant la maladie), ou lors de la phase d'incubation avant la maladie. Ces "porteurs" peuvent aussi ne pas être malades mais véhiculer les virus quand même (patients asymptomatiques). Les moustiques locaux piquent alors la personne porteuse et propagent ensuite la maladie à d'autres personnes, qui, elles-mêmes, continuent aussi à la propager. Les cas se multiplient de cette manière pour aboutir à des épidémies."

En Polynésie, aucun cas de dengue 2 n'a été signalé depuis la dernière épidémie en 1996-1997. Cela signifie que les Polynésiens de moins de 20 ans ne sont pas immunisés contre la dengue 2, ainsi que les personnes arrivées sur le fenua depuis moins de 20 ans. C'est une tranche importante de la population. La menace d'implantation de la dengue 2 est donc surveillée de près, d'autant plus que la saison chaude et pluvieuse est propice à la multiplication des moustiques et aussi à la multiplication rapide des virus dans les moustiques.

Pour télécharger la liste des gîtes à moustiques :

http://www.hygienepublique.gov.pf/IMG/pdf/Liste_de_gites_a_moustiques.pdf

LA LEPTOSPIROSE : PRUDENCE EN SAISON DES PLUIES !



Chaque année, des personnes décèdent de la leptospirose. En 2016, en Polynésie, on dénombre 111 cas confirmés dont 67 hospitalisés et 18 en réanimation. Aucun décès n'a été constaté en 2016 contre en moyenne 1 à 3 les années précédentes.

Le mode de transmission de cette maladie explique l'augmentation des risques en saison des pluies : le germe éliminé par les urines des animaux infectés (rats, porcs, chiens, chevaux...) peut survivre plusieurs mois dans l'eau douce. Si l'on est en contact avec de l'eau ou de la boue contaminée, on est exposé à la contamination. Plus la peau est abîmée, plus le risque est élevé. La leptospirose se transmet par pénétration à travers une plaie mais aussi à travers la peau macérée par une immersion prolongée par exemple. Le germe traverse également toutes les muqueuses, y compris buccales ou vaginales. C'est pour cette raison qu'il ne faut pas se baigner dans les rivières ou à leur embouchure.

Le germe traverse également toutes les muqueuses, y compris buccales ou vaginales. C'est pour cette raison qu'il ne faut pas se baigner dans les rivières ou à leur embouchure.

Comment identifier la leptospirose ?

Les symptômes de la leptospirose apparaissent en moyenne 10 jours après l'infection mais l'intervalle peut aller de 2 à 30 jours. Tout commence comme une grippe avec une forte fièvre, des maux de tête, des douleurs musculaires et articulaires, des douleurs abdominales... Les conjonctives sont un peu injectées. La leptospirose se diagnostique rapidement par un prélèvement sanguin et elle se traite efficacement avec des antibiotiques si on s'y prend tôt. Il faut donc réagir vite ! Il existe un vaccin qui ne couvre qu'un seul type de leptospire qui est recommandé chez certains professionnels à risque. En 2016, 80 % des vaccins ont été administrés au personnel de l'OPH et au total 76 personnes ont été vaccinées.



Un moustique infecté transmet le virus pour le restant de sa vie.
Une femelle Aedes vit 1 mois.

LUTTONS CONTRE LES MOUSTIQUES !

Les insecticides sont un des moyens de lutte d'urgence contre les moustiques, à savoir *Aedes aegypti* en zone urbaine et *Aedes polynesiensis* en zone rurale. La gamme d'insecticides disponibles pour des actions de santé publique est restreinte. L'OMS a récemment déclaré le malathion comme potentiellement cancérigène. Les services du Pays peuvent continuer à utiliser la deltaméthrine, seul insecticide encore autorisé en Europe contre les moustiques adultes, mais les moustiques *Aedes* y seront de moins en moins sensibles. Ces types de traitements ne touchent pas les larves dans les gîtes, et leur efficacité est seulement ponctuelle. Leur utilité est restreinte aux premiers cas d'arbovirose découverts.

La lutte contre les gîtes à moustiques reste donc le meilleur moyen de ne pas être piqué et de ralentir la propagation des maladies. Dans la liste des gîtes larvaires principaux qui doivent être supprimés partout, au moins une fois par semaine : les sous-pots, les pneus des jardins, les outils comme les brouettes, parpaings, citernes, terriers de crabes, les bâches, les gouttières... Il faut vérifier l'absence d'accès par les moustiques dans les citernes, les fosses et les boîtes à graisse. L'application de répulsifs cutanés efficaces (disponibles en pharmacie, grandes surfaces...) est recommandée pour se protéger des piqûres.

POUR EN SAVOIR PLUS :
www.hygiene-publique.gov.pf



FORUM ENTREPRISES ACTIVES POUR LA SANTÉ DE LEURS SALARIÉS

Les 08 et 09 décembre 2016 derniers a eu lieu la première édition du Forum Entreprises Actives (EA). Organisées par le Ministère de la Santé, ces deux journées ont été l'occasion de faire le bilan du projet pilote, un an après la signature de la charte d'engagement par 8 entreprises privées (La Brasserie de Tahiti, Air Tahiti Nui, Tahitienne de Secteur Public, Electricité de Tahiti, Caisse de Prévoyance Sociale, Intercontinental Tahiti, Polynésienne des Eaux et Le Méridien) et une administration publique (Direction de la Santé).



Les EA engagées ont pu témoigner de leur démarche et de la mise en place de leurs actions telles que la réalisation d'un parcours de santé autour de l'entreprise, la proposition de menus équilibrés dans la cantine ou encore la création d'une salle de sport. Un intervenant canadien est venu présenter les démarches innovantes au Canada et partager sa vision du bien-être en

entreprise. Ouvert à toutes les entreprises et services publics, ce forum a rassemblé 70 personnes sur chaque journée! Dans la continuité de la démarche, un site Internet a été spécialement conçu pour la démarche "Entreprises Actives/Administration active", il permettra au grand public, salariés, entreprises et administrations de s'informer, prendre des idées et s'outiller pour le bien-être de leurs salariés. La démarche se poursuit en 2017 avec la signature de 4 nouvelles entreprises (SIPAC, Newrest, Intercontinental Bora Bora et Interoute) et le lancement du concept "Administration Active" avec l'appui du Président du Pays formulé dans ses vœux de début d'année.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Département des Programmes de Prévention à la Direction de la Santé - Tél. 40.488.200.

LE PHOTOLANGAGE® : UN OUTIL D'ANIMATION

Les acteurs de la prévention sont en demande de nouveaux outils pour les aider à animer les séances d'information qu'ils réalisent auprès des jeunes pour la promotion des saines habitudes de vie. Le **Photolangage®** est un outil d'animation mettant en œuvre une méthode de travail en groupe et intégrant la photographie comme support de communication. L'émergence des représentations est facilitée par le matériel photographique qui est sélectionné pour sa capacité à susciter le débat. Cet outil favorise chez les participants une meilleure conscience de leurs représentations et de leurs expériences, en vue d'un positionnement personnel et social plus éclairé. Ainsi, un Photolangage® centré autour des saines habitudes de vie (alimentation saine et activité physique) a été élaboré en 2015 : **il permet d'organiser un travail de réflexion et de discussion en groupe sur les pratiques des participants, leur permettant de se construire des repères et de devenir responsables dans le choix de leurs modes de vie.**



DIRECTION DE LA SANTÉ

Rue des poilus tahitiens - BP 611 - 98 713 Papeete
Tahiti Polynésie française
Tél. 40 46 00 02 - 40 48 82 00 - Télécopie : 40 43 00 74
Courriel : secretariat.dpp@sante.gov.pf

ACTEURS DE TERRAIN

Les cellules de promotion de la santé des subdivisions de santé dans les archipels :
Tahiti nui : 40 57 07 09
Tahiti iti : 40 54 77 47
Moorea-Maio : 40 55 22 51
Iles Sous le Vent : 40 60 02 17

DITES-LE EN REO MAOHI!



TAIETE 'OHIPA NAPENAPE

ENTREPRISE ACTIVE

PHOTOLANGAGE

HOMO'A PARAUPARAU



POUR DISPOSER D'UN PHOTOLANGAGE® :

Bureau des maladies liées au mode de vie -
Département des programmes de prévention
Tél. 40.488.213

